

Mensuel - N° 282 - Juillet et août 2011

# TEMPLOUX

infos



## BROCANTE de TEMPLOUX



**CONCOURS AUTOCOLLANT 2011**  
**APPOSEZ ET GAGNEZ !**  
**DES LOTS SUPER**

**JUSQU'AU  
9 JUILLET**



**UNE TV LENCO**

PORTABLE 39,5 CM (15,6")  
LCD TV WITH DVB-T, USB  
CONNECTION AND CI SLOT

**DU 10 AU  
30 JUILLET**



**VELO**

**ROCKRIDER 5.1**

CONÇU POUR DÉCOUVRIR  
LA PRATIQUE DU VTT ET  
SE BALADER EN PLEINE  
NATURE

**DU 31 JUILLET  
AU 19 AOÛT**



**La Plage d'Amée**  
RESTAURANT

**UN REPAS  
GASTRONOMIQUE**  
POUR DEUX PERSONNES  
A LA PLAGE D'AMÉE

**BROCANTE  
TEMPLOUX**

**20 ET 21 AOUT**



## ☛ **Dimanche 3 juillet: messe à 10 heures**

*Intentions:* Odile Pinchart, Léon et André Boseret et Joseph Ripet - la famille Henkinet-Differding et Zacharia - les familles Thonet, Dejardin, Wième et Neu - Ernest Bourmonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bourmonville - Auguste Delvaux et Marie Delchevalerie - Henri, Alfred et Ernest Pirotte - Hilaire, Anne-Marie et Philippe Delvaux.

## ☛ **Dimanche 10 juillet: messe à 10 heures**

*Intentions:* les familles François-Michel, Denet-François et Hubert-Feller - Odette Lemineur et les familles Lemineur-Guyette et Malotaux-Booms - la famille Vansimaey-Franken - Elise Paquet - la famille Henkinet-Differding et Zacharia - Antoine Misson, Elise Riffart et Maurice Bertrand - la famille Poncin.

## ☛ **Dimanche 17 juillet: messe à 10 heures**

*Intentions:* Clément Engelinus et la famille - les familles Piret-Bilande et Rolain-Alvarez. - Yvonne Pirard et Alexandre Croonenborghs, Maria Malburny et Fernand Pirard, Yvonne Dautreppe et la famille Malburny-Mertens - Ernest Bourmonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bourmonville - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, Victor Materne et Hortense Gérard - Maria Bourmonville et Jean Allard - Irma Delvaux.

## ☛ **Dimanche 24 juillet: messe à 10 heures**

*Intentions:* Richard Alexis et la famille Alexis-Cheron - les familles Lefebvre-Harzée, Smal-Houyoux et Bodart-Houyoux - Hilaire, Anne-Marie et Philippe Delvaux - les familles Paquet-Feraille et Virlée-Paquet - Marcel Bertrand - Fulvie Delvaux.

## ☛ **Dimanche 31 juillet: messe à 10 heures**

*Intentions:* les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Marcel Mathieu et Léa Lecluselle - Flore Lemy, Gustave Euphrosine et Pascale Sellier - Henry Hérion, les familles Hérion-Gatot et Mareschal-Gatot - Myriam Strépenne - Viviane Balzat.

## ☛ **Dimanche 7 août: messe à 10 heures**

*Intentions:* les familles François-Michel, Denet-François et Hubert-Feller - René Dethy et Jeanne Defense - les époux Gillet-Hortencia et la famille - Renée Plateau - la famille Henkinet-Differding et Zacharia - les familles Lefebvre-Harzée, Smal-Houyoux et Bodart-Houyoux.

## ☛ **Dimanche 14 août: messe à 10 heures.**

*Intentions:* Freddy Filée - les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne et Martin-Dantinne - les familles Bodson-Léonard et Delvaux-Lotin - la famille Bertrand-Etienne - Ernest Bourmonville et Marie Marloye.

## ☛ **Lundi 15 août: messe à 10 heures**

*Intentions:* Christian Laurent - Elise Paquet.

## **Dimanche 21 août: messe à 10 heures.**

*Intentions:* Clément Engelinus et la famille - la famille Barré-Delvaux, Dahin et Horion - Elisa Delvaux - la famille Poncin - les familles Thonet, Dejardin, Wième et Neu.

## ☛ **Dimanche 28 août: messe à 10 heures.**

*Intentions:* les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Emile Delvaux, Nelly Grognet et Jean-Claude Sorée - la famille Knoden-Bomboir - Franz Leurquin et Denise Hortencia - Myriam Strépenne - Viviane Balzat.

## Inscriptions et réinscriptions pour le catéchisme des professions de foi en septembre

- ♦ Le **12 septembre 2011** à 20 heures au presbytère pour les enfants qui commencent leur première année de catéchisme (enfants nés en 2001 qui feront leur profession de foi en 2013).
- ♦ Le **19 septembre 2011** également à 20 heures au presbytère pour les enfants qui continuent leur deuxième année de catéchisme. Cette séance de réinscription est obligatoire et la présence des parents indispensable, vu qu'ils participent à la catéchèse. Pour plus d'informations, merci de me contacter aux références ci-dessous.

Bernadette RIPET, Chemin de Moustier, 119 - 0495 / 10 1690 - sprumont@temploux.be



**dimanche 3 juillet:** fête du quartier de Sainte-Wivinne

◆ voir *Temploux Infos de juin*

**Tennis Club Temploux :**  
activités en juillet et août :

◆ *page 10*

**20 et 21 août: 34è brocante**

- concours autocollant (page 1)
- message important en page 17

**ramassage PMC :**

jeudis 14 et 28 juillet

jeudis 11 et 25 août

**ramassage papiers :**

mardis 5 et 19 juillet

mardis 2, 16 et 30 août

**10 septembre:**

fiesse à l'bosse

cinquième anniversaire

**les 23, 24 et 24 septembre :**

week-end folklorique

◆ *page 14*

## SCOLARITE REUSSIE

**Enseignante primaire expérimentée**  
**encadre enfants en difficultés**

**Cours:** français, mathématique,  
méthode de travail, aide aux devoirs.

**Apprentissage** individualisé et  
traditionnel, lecture et orthographe.

### ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue  
française: adultes et enfants  
(cycle de 10 leçons).

**Contact:** 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

# Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212

Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacle@tvcablenet.be

www.remyremacle.be



**Pour la conception,  
la réalisation et l'entretien  
de tous vos  
aménagement extérieurs**

*abattages, élagages dangereux,  
tailles, terrassements, bordures,  
allées, pavage & rognage,  
semis pelouse, tonte,  
plantations, scarification,  
vente et pose de clôtures,  
plans d'eau en polyester,  
location de compresseurs  
et sablage*

**DEVIS GRATUIT**

# La salle Saint-Hilaire fête ses cinquante ans

---

*Nous poursuivons la petite histoire de notre salle des fêtes. Nous nous étions arrêtés le mois dernier en octobre 1961, date de l'inauguration.*

---

Au début des années soixante, la salle était-elle utilisée comme aujourd'hui ? Pas vraiment. Elle n'était pas occupée régulièrement et il y avait moins d'associations qu'aujourd'hui ; c'était l'ASBL Saint-Hilaire qui s'occupait de la majorité des manifestations. Comme le prévoyaient les statuts<sup>1</sup>, elle était tenue d'organiser deux bals par année. Du 31 décembre 1961 au 31 décembre 1966, elle a organisé le réveillon (bal avec orchestre). On lui doit aussi un deuxième bal en 1961, lors de l'inauguration en 1962, quelques concours de couyon, le souper Saint-Hilaire jusqu'en 1966 et le jeu de cartes du dimanche après la messe jusqu'en 1972. Lorsqu'une autre association donnait un coup de main, elle recevait une participation au bénéfice réalisé.

Les anciens prisonniers organisaient un souper chaque année et participaient à la Saint-Nicolas des enfants. Le club de football a loué la salle quelques fois pour un bal.

Ce n'est qu'au début des années septante que les particuliers ont commencé à utiliser la salle régulièrement.

## *L'évolution*

En 1971 déjà, les statuts sont modifiés. L'ASBL Saint-Hilaire n'a plus d'obligation de créer un cinéma paroissial et d'organiser deux bals par année. Elle doit toujours *gérer la salle au profit des différentes sociétés qui sont représentées dans l'association* (mais plus sous le contrôle du clergé), *exclure les réunions à tendance politique et favoriser* (au lieu de présenter) *des spectacles de bonne tenue*. On comprend donc que l'ASBL se positionne plus en gestionnaire de la salle qu'en organisateur. C'est cette année-là que, sous l'influence du curé de l'époque Pierre Dahin, le clergé se retire ; il démissionne du Conseil d'administration alors que ses prédécesseurs avaient été considérés comme membres de droit (l'abbé Maurice Dricot jusqu'en 1963, et l'abbé Albert Beaufays jusqu'en 1967). Rappelons qu'au départ (en 1952), l'idée de construire une nouvelle salle avait pour but d'y faire du théâtre et le cinéma. Or en 1961, la « dramatique » avait disparu et le vicaire Caminelle avait revendu son projecteur de cinéma. Lors d'une assemblée générale en 1983, cette question est abordée et le comité s'engage à utiliser une partie du bénéfice pour des activités culturelles. Ce ne fut jamais le cas. Signalons quand même qu'un ciné-club fut organisé de 1974 à 1977 et que les *Planches à Magnette* ont relancé l'activité théâtrale de la plus belle manière depuis une dizaine d'années.

Dans la dernière version des statuts (2005), on indique simplement que *l'association a pour but de soutenir les associations et clubs situés sur le territoire du village de Temploux* et que, *en cas de dissolution de l'ASBL, l'actif net ne pourra être affecté qu'à une ASBL ou une association poursuivant des buts similaires aux siens*. En 1954, il était prévu d'affecter cet actif au clergé paroissial et ensuite en 1971, à l'administration communale.

---

1) Voir Temploux Infos n° 281 de juin 2011

### *Toutes les associations*

L'ASBL rassemble toutes les associations du village dont les membres forment son assemblée générale. Dès qu'une association voit le jour, elle en fait automatiquement partie. L'école communale, le home Saint-Joseph et la paroisse ont été assimilés à des groupements temploutois.

Le plus bel exemple du soutien aux associations s'est manifesté dans les années quatre-vingts lorsque le terrain de football est à vendre. Toutes les associations décident de se mobiliser pour venir en aide au club de foot en organisant notamment un concours de whist et un grande tombola pour recueillir les fonds nécessaires au déménagement du club sur un terrain du CPAS situé près du cimetière (là où bientôt sera construit le hall omnisports). Le comité de la brocante envisage alors d'acheter le terrain des chapelles (qui n'est pas une zone à bâtir mais une zone communautaire) qui aurait le double avantage de maintenir le club de foot sur son terrain et de rassembler au même endroit toutes les activités sportives.

Mais rien n'est jamais facile ; le comité du club de foot décide néanmoins de déménager, redoutant de perdre son autonomie et estimant que le comité de gestion de l'ASBL Saint-Hilaire a la mainmise sur la majorité des sociétés du village. Finalement en mars 1988, tout s'arrange et grâce à la brocante, notre club de foot est toujours bien installé aujourd'hui sur son terrain.

### *Un tournant*

En 1978, les anciens décident de passer la main.



A l'occasion du dixième anniversaire de la fancy-fair le 27 août 1978, Guy Beaufay remercie les membres fondateurs de l'ASBL Saint-Hilaire. Un bel hommage leur est rendu par tous les Temploutois. De gauche à droite, Guy Beaufay, Antoine Misson, Louis Massart, la Vicomtesse de Baré, Jules Delchambre et Jean Allard. Le même jour, avait débuté à quelque pas de là, la première brocante...  
*Photo Vers l'Avenir*

L'assemblée générale met en place un nouveau comité de gestion sous la présidence de Pol Sellier. En font partie Jean-Marie Allard, Guy Beaufay et Philippe Jacques. Des travaux importants sont entrepris jusqu'en 1982, une cuisine équipée est aménagée sous la scène, les WC qui donnaient dans la salle sont transférés de part et d'autre de l'entrée, la buvette est agrandie, un espace comptoir est créé, les canalisations sont refaites et un crêpi est posé sur la façade ; coût : 1,2 millions de francs.

Les travaux se poursuivent par l'aménagement de la scène en 1983, l'ouverture de trois nouvelles portes latérales et la construction d'une réserve en 1984, le carrelage mural de la cuisine en 1987, la rénovation de la buvette en 1989 et de la salle en 1990 ; coût : près d'un million de francs.

D'où vient cet argent ? La salle est louée régulièrement mais le produit des locations est insuffisant pour entreprendre de gros travaux. Les fancy-fair (qui ont débuté en 1968) consacrent une partie importante de leur bénéfice à la salle : 1.805.000 francs de 1978 à 1985. Rappelons qu'entretiens, cette fancy-fair est devenue la brocante qui a toujours travaillé dans le même esprit que l'ASBL Saint-Hilaire puisque depuis 1982; toutes les associations du village reçoivent une partie des bénéfices.

### *Des bénévoles*

Nombreux sont ceux qui se sont investis dans la construction (nous en avons parlé le mois dernier) et dans la gestion et l'amélioration de cette salle. Dans le comité de gestion, Antoine Misson remplace l'abbé Dahin en 1971 et Louis Massart remplace Jean Leurquin la même année. En 1983, Pol Sellier démissionne et laisse la place à Guy Beaufay, toujours président aujourd'hui; à cette occasion, le comité s'agrandit avec l'arrivée de Dani Allard, Alphonse Hellemans, Loulou Massart et Freddy Saintrain qui s'occupe des réservations. Marc Montfort rejoint le comité en 1990. En 1989, Freddy Saintrain avait été remplacé par Victor Dauginet. En 1994, c'est Marie-Claire Jacques qui prend le relais avant René Clairembourg chez qui vous réservez la salle depuis 2002. Enfin, début 2010, Jean-Luc Feltrin et André Mareschal intègrent l'équipe.

Le comité de gestion reste une émanation de tous les comités, groupements et associations de Temploux; toutes les décisions en matière financière, en matière d'aménagement sont prises en accord avec toutes les organisations du village.

Depuis les derniers travaux, la location aux particuliers a été portée à 300 euros. Par contre, les associations temploutoises ne payent que 110 euros et 50 euros s'il s'agit d'une activité non lucrative ou caritative.

Le **29 octobre** prochain, nous fêterons ensemble ce cinquantième anniversaire. Retenez déjà cette date; vous trouverez les renseignements nécessaires dans le *Temploux Infos* de septembre.

*Jean-Marie Allard*



La salle St-Hilaire est le témoin de nombreux événements: la plupart des activités des groupements temploutois s'y déroulent et beaucoup d'événements familiaux y sont fêtés.



Le 6 juin, Arnaud Gavroy, échevin (notamment) de l'Aménagement durable faisait étape à Temploux pour présenter le projet de schéma de structure communal qui a pour objet de définir une politique d'aménagement du territoire en respectant les dispositions du plan de secteur et en tenant compte des moyens communaux.

Cette présentation a débuté par la projection d'un film d'un bon quart d'heure où l'on peut découvrir Namur au travers d'images assez surprenantes. N'hésitez pas à le visionner sur <http://www.ville.namur.be/page.asp?id=2634&langue=FR>, cela vaut vraiment le détour.

On y découvre une ville et une périphérie agréables mais, première constatation, le périmètre de l'habitat s'est considérablement agrandi, ce qui pose d'énormes problèmes en matière de voiries. L'étalement géographique a aussi des répercussions sur la cohésion sociale de la ville. En effet, seuls ceux qui ont une ou deux voitures peuvent s'installer dans cette vaste périphérie verte très peu desservie par les transports en commun et on constate que ce sont les ménages économiquement plus fragiles qui restent dans le centre. Par contre en ville, les appartements au-dessus des magasins sont vides et parfois, dans un état déplorable.

#### *Pourquoi un tel projet ?*

Dans les vingt prochaines années, tous doivent agir dans le même sens qu'ils soient autorités publiques, entrepreneurs privés ou simplement citoyens pour arriver à une société durable offrant à tout le monde ce que chaque citoyen est en droit d'attendre de l'autorité publique ...qui, avoue l'échevin, a de plus en plus de difficultés à tenir ce pari. Il est important aussi que chaque Namurois comprenne les problèmes de ses concitoyens ; la réalité des Temploutois n'est pas celle des Jambois par exemple.

#### *Quelques constats*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Namur était une ville compacte où tout était à portée de main; c'est la « corbeille » actuelle. Au début du siècle dernier, les faubourgs apparaissent (Bomel, Salzinnes) qui sont bien desservis par le tram. Ensuite, Namur s'est étendue : actuellement, 110.000 habitants sur 17.500 ha.

Cet étalement urbain déjà évoqué ci-avant, a pour conséquences la disparition de terres agricoles et d'espaces verts, une mobilité difficile, le gaspillage des moyens publics (et, on le sait, la Ville ne roule pas sur l'or), des quartiers abandonnés et des déséquilibres démographiques.

#### **Des chiffres**

110.000 habitants  
(1916 à Temploux).  
Perspectives 2025 :  
121.000 habitants.

1.100 kms de voiries,  
ce qui représente 800 €  
par habitant et par an  
soit 3 fois plus que  
Liège et 10 fois plus  
que Bruxelles.

2.650.000 kms sont  
parcourus par les bus  
namurois chaque  
année ; il y a 14 lignes  
urbaines et 22 lignes  
vers l'extérieur.

Surface agricole : plus  
de 5000 ha parmi  
lesquels 1.021 sont  
potentiellement  
urbanisables.

48 ha de zones  
habitables au bord des  
fleuves sont concernés  
par des risques  
d'inondations.

Namur est assez bien desservie par les transports en commun et pourtant de nombreux Namurois n'en ont pas suffisamment pour se passer de voiture. Faut-il ouvrir de nouveaux lotissements sans tenir compte de cette réalité ?

Le niveau social est aussi important. Même si Namur est une des villes de Belgique où l'on vit le mieux, on ne peut pas cacher les difficultés que l'on peut illustrer par un seul exemple : il y a une différence de 10 ans dans l'espérance de vie des habitants de la Citadelle et ceux de Plomcot..

Le point de vue démographique est aussi à prendre en compte. La proportion des 35-50 ans est faible par rapport aux communes limitrophes parce qu'ils ne trouvent pas les moyens de rester ou de venir habiter à Namur. Or, d'après l'échevin, ce sont eux qui créent le dynamisme d'un village ou d'un quartier. Ouais... C'est aussi surtout dans cette tranche d'âge que l'impôt des personnes physiques rapporte le plus à la Ville !

### *Que faire ?*

Il faut privilégier les bassins de vie c'est-à-dire des endroits où on trouve tout : commerces, écoles, emplois... A Namur, c'est principalement au centre ville que se trouve le premier bassin de vie, on y trouve les commerces liés à l'équipement de la personne ; c'est un lieu qu'il s'agit de maintenir attractif. Il faut aussi conserver les centres commerciaux situés plus en périphérie qui offrent d'autres services (alimentation, bricolage, etc.).

La densité de la population namuroise est relativement faible ; il y a beaucoup de routes qui ne sont pas « rentables », c'est-à-dire le long desquelles il y a peu d'habitants. Etant donné que la Ville n'a pas les moyens d'entretenir convenablement toute ses routes, il est inutile d'autoriser l'ouverture de nouvelles voiries.

### *Scénario proposé*

Il faut garantir et améliorer la qualité de vie des Namurois ; pour cela, il faut faire les bons choix : c'est l'ambition du schéma de structure.

Il faut donc revitaliser le centre, rendre les quartiers périphériques plus attractifs, désenclaver certains secteurs et lotir là où les commerces et les transports en commun sont déjà présents sans empiéter sur les zones agricoles.

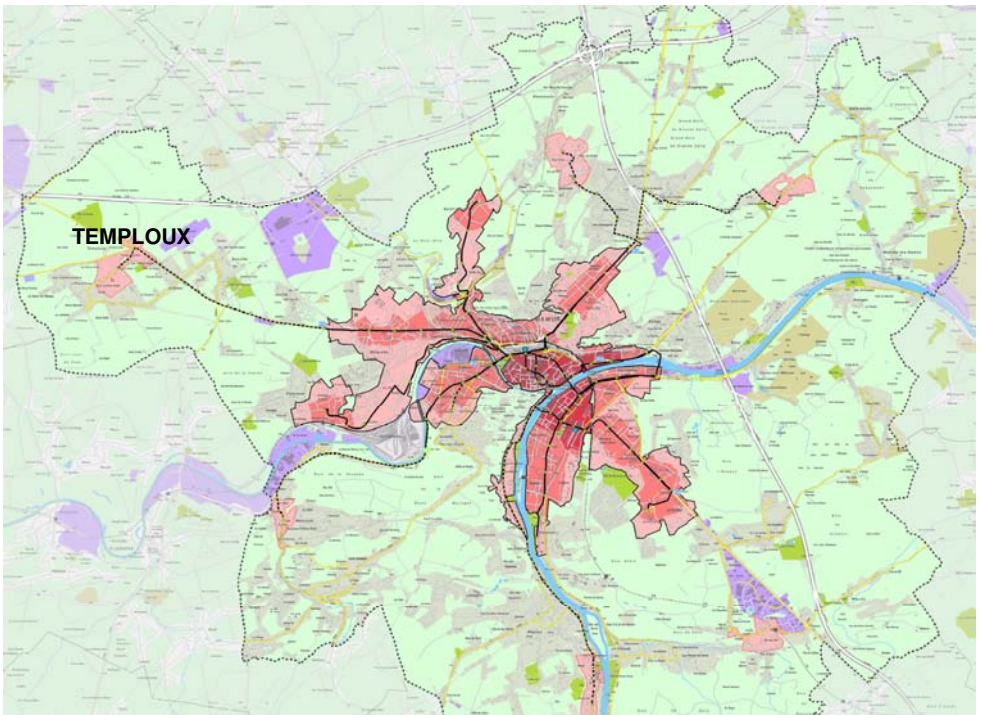
Le film présenté en début de soirée a montré que des choix politiques récents indiquent la ligne que compte suivre Namur : le projet de revitalisation des quartiers de Bomel et Saint-Servais, celui de développer l'habitat sur le plateau d'Erpent, la construction de 28 logements passifs à Bouge ou le règlement sur les propriétés mosanes.

Le centre urbain sera étendu à la plaine Saint-Nicolas et à une partie de Jambes. Il y aura ensuite les quartiers urbains centraux (les cœurs de Belgrade, Bouge, Erpent, Jambes, Flawinne, Saint-Marc, Saint-Servais et Salzinnes) et les quartiers urbains périphériques (le reste du territoire de ces mêmes communes).

## **Un centre commercial en périphérie ?**

Va-t-on construire une grande surface (genre Cora) dans les environs de Namur. C'était une question posée après la réunion. Même si c'est le souhait de certains Temploutois, il n'est pas vraiment dans les projet de l'actuelle majorité d'autoriser pareille implantation qui tuerait le commerce du centre ville et par là, son attractivité (notamment touristique).

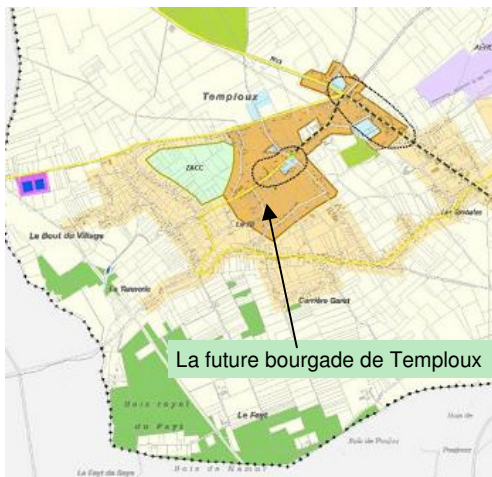




La « pieuvre » au centre de ce plan représente le centre urbain, les quartiers urbains centraux et les quartiers urbains périphériques. Vous pouvez avoir une idée plus précise de ce plan sur la version électronique de Temploux Infos ([www.temploux.be](http://www.temploux.be)), il est en couleur et vous pouvez l'agrandir.

### Les bourgades

Dans la campagne autour de ces quartier urbains, le schéma prévoit six relais urbains: les bourgades. Elles structureraient les futurs investissements, notamment en termes



d'infrastructures publiques et de commerces. Ces bourgades seraient reliées au centre par des lignes de bus dites à haute densité de passage. Elles seraient au nombre de six: : Bonnine, Malonne, Naninne, **Temploux**, Vedrin et Wépion.

Ceci n'est qu'un petit résumé de ce vaste projet. Si vous désirez en savoir plus, si vous voulez dire tout le bien ou tout le mal que vous inspire ce schéma de structure, vous aurez un mois pour donner votre avis: **du 20 septembre au 20 octobre** à l'hôtel de Ville: des précisions dans le *Temploux Infos* de septembre.

*JMA*



## Chers membres,

Voici le temps des « Grandes Vacances », les interclubs ont battu leur plein et nous félicitons nos 4 équipes sortantes, qui ont joué en interséries; deux en équipe jeunes, une en Messieurs et une en Dames

Si certains ont troqué leur raquette pour le maillot et les tongues, le Comité vous propose encore quelques beaux moments tennistiques et conviviaux pour cette période d'été ; à vos calendriers :

- ▶ **Stage tennis été pour les jeunes** (9-16 ans) du 11 au 15 juillet. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Vincent Renaux (0473/89 48 45) ou Laurent Craps (0498/97 51 45) qui vous donneront tous les renseignements utiles.
- ▶ Du 6 au 14 août : **tournoi de doubles**, plusieurs catégories proposées, à la clé de super prix à gagner et pour la meilleure paire Temploutoise: un abonnement Fitness chez notre sponsor *Carpe Diem*. La remise des prix se clôturera par un barbecue.
- ▶ Le week-end du 20 et 21 août : la **brocante** de Temploux, nous avons besoin de bénévoles pour la tenue de notre stand, l'ambiance y sera assurée. Donc pensez à venir vous inscrire

A bientôt

*Le Comité du T. C. Temploux*



## CASTING

*Ambiances... a.s.n.l.* recherche pour le court métrage :

« **Ryu** » de Sophie Mormont  
(tournage prévu en septembre 2011)

des adolescents qui ont entre 13 et 15 ans :

- Une jeune fille aux cheveux foncés et au teint mat
- Une jeune fille et un garçon de type européen
- Un garçon de type asiatique
- Un garçon de type africain

L'expérience du jeu est un atout.

**Synopsis** Lucia, une jeune adolescente, tombe amoureuse de Ryu, personnage de son manga préféré. Elle décide de vivre son idylle avec ce garçon, sans se soucier de savoir s'il est imaginaire ou pas. Pour elle, Ryu existe.

Envoyer à [marie.laure.ambiances@gmail.com](mailto:marie.laure.ambiances@gmail.com) une photo récente en portrait et en pied et une lettre de présentation

- Attention ! autorisation parentale OBLIGATOIRE
- Dates du casting : début juillet 2011 à Namur
  - Pas de droits d'inscription ni de frais de dossier pour la participation au casting
  - Prestation rémunérée (hors casting)

Pour tout renseignement complémentaire: [marie.laure.ambiances@gmail.com](mailto:marie.laure.ambiances@gmail.com)  
<http://ambiancesproductions.over-blog.com>

# GARAGE VINCENT RENAUX

CHAUSSEE DE NIVELLES, 244 - TEMPLoux

TEL. 081 / 56 85 56

---

NOUVELLE 500 TWINAIR.  
EVERYDAY FUN



• KIT SPORT (SIÈGES SPORT, SPOILER, SORTIE D'ÉCHAPPEMENT CHROMÉE) • AUTORADIO CD • MP3 • JANTES EN ALLIAGE  
15" TOTAL BLACK • DÉTAILS CHROMES SATINÉS, AMBIANCE INTERIEURE TOTAL BLACK • 5 ANS DE GARANTIE •  
95G CO<sub>2</sub>/KM - 15% PRIME FISCALE.

**PRIX VRAI FIAT: 10.920€**



## Atelier d'écriture à Temploux



*Animé par un auteur, l'atelier permet, à travers une approche agréable et ludique, d'exprimer ces mots qui ne demandent qu'à sortir.*

*L'écriture est un plaisir, une ouverture, un dépassement, un renforcement de la confiance en soi.*

*Le but final est qu'en fin d'atelier chacun reparte avec sa propre production.*

**Dates:** 18 au 22 juillet (9h00 à 16h00)

**Coût de l'atelier:** 150 euros

**Nombre maximum de participants:** 15 personnes

**A partir de 15 ans**

**A votre disposition pour tout renseignement complémentaire**

**Images & Mots**

**Christophe Leurquin**

**0473 29 16 46**

**<http://imagesetmots.e-monsite.com>**

***Cet été franchissez le pas, réveillez l'écrivain qui sommeille en vous !***

Pour vacances de juillet / août, cherche jeune homme de 14 à 16 ans pour aider **travaux de jardin**. Il sera encadré par un adulte. De préférence présenté par parents. Pour renseignements: Mme Peche-Mazuy 081/56.69.02

### **Belle-Ile-en-mer** (Bretagne)

A louer juin, juillet, août et septembre, appartement 5 personnes au rez-de-chaussée d'une maison individuelle avec jardin, terrasse, BBQ. Située à 5 minutes de la plus belle plage de l'île (surf). Nombreuses possibilités de promenades à pied, vélo, cheval. Sites historiques à visiter. Pour tous renseignements: tél. 081 566901.

### **Intéressée par la mode ?**

Envie d'une activité principale  
ou complémentaire passionnante ?

Nous recherchons des conseillères de mode  
en **bijoux, lingerie** ou **prêt-à-porter**.

Commissions importantes,  
nombreux avantages et horaires à la carte !

Intéressée ? Contactez Bénédicte Allard  
au 0472/39.04.09 ou par mail [benedicte.allard@envie.lu](mailto:benedicte.allard@envie.lu)



**Charlott'** lingerie  
les dessous chics qui nous rassemblent



# cuisin & VOUS

Votre Artisan Traiteur

Benoît Steinier – Christine Pirard  
rue des sablonnières, 10 à 5190 spy  
071/78.13.60 | 0486/33.24.75  
site web : [www.cuisin-et-vous.be](http://www.cuisin-et-vous.be)  
e mail : [cuisinevous@gmail.com](mailto:cuisinevous@gmail.com)

Découvrez nos pôles d'activités :  
(tous nos produits sont réalisés de manière artisanale)

➤ table d'hôtes gastronomique  
« les couverts à droite »

➤ cours de cuisine  
« smart cooking » un mercredi par mois

➤ service traiteur  
(réceptions dinatoires, buffets froids  
et chauds, réceptions événementielles diverses)

➤ **WOKS** à emporter (concept unique dans la région)  
« originalité, saveur, convivialité »

un voyage sensoriel à travers les cuisines du monde

pas de vaisselle, peu de manipulation,  
pas de travail en cuisine  
vous préparez à la table de vos convives  
deux tarifs uniques : **12.00 ou 15.00€**  
(quel que soit le nombre de woks choisis)

Le service traiteur et les woks à emporter sont disponibles  
du vendredi au dimanche uniquement sur réservation  
minimum 48 heures à l'avance

Renseignements complets sur notre site web  
ou par téléphone au 0486/33.24.75 – 071/78.13.60

# WEEK-END FOLKLORIQUE

## LES 24 ET 25 SEPTEMBRE 2011

Comme vous le savez tous, Temploux est un village dynamique où il fait bon vivre au rythme des activités organisées par les nombreuses associations du village (brocante, fêtes de quartiers, soupers divers, confrérie des vins de fruit, théâtre, football, tennis, jumelage, concours de cartes, fêtes de l'école, rallye des Tiplotains,...).

C'est à l'occasion d'une de ces activités que nous avons démarré une véritable collaboration avec les Quarante Molons. De fil en aiguille est née l'envie de continuer cette collaboration et de l'étendre à d'autres groupes folkloriques namurois. Il est apparu rapidement que c'était difficile à combiner seulement avec le rallye d'où l'idée d'en faire un week-end complet de fête pour que tout le village puisse en profiter. Ce sera nos petites fêtes de Wallonie à nous avec on l'espère un caractère familial et convivial encore renforcé.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et nous espérons vous voir très nombreux lors de ce week-end. Si vous voulez nous sponsoriser ou nous aider, n'hésitez pas à contacter les organisateurs:

Jean-Bernard Beudels : [beudels@creativebox.be](mailto:beudels@creativebox.be) - 0497/502768

Patrick Feraille : [patrick.feraille@skynet.be](mailto:patrick.feraille@skynet.be) - 081/300786



### Samedi 24 Septembre

☆ Marché du terroir

☆ Rallye des Tiplotains sur le folklore avec présence des Molons, des Alfers, des Masuis et des Echasseurs sur le parcours

☆ Soirée Folk

### Dimanche 25 Septembre

☆ Messe

☆ De 13 à 17 heures: apéritif villageois en présence des différentes associations de Temploux

☆ Spectacle permanent des groupes folkloriques namurois sur la place du village

◆ Les Quarante Molons avec leur char

◆ Les Echasseurs

◆ Les Alfers avec leurs drapeaux

◆ Les Masuis avec leurs danses folkloriques

Les différents groupes seront également présents dans de petits stands pour vous permettre de les rencontrer. Les enfants seront mis à l'honneur.

Bar et petite restauration pendant tout le week-end

## LES GROUPES FOLKLORIQUES

Vous trouverez ci-dessous une très brève présentation des groupes qui seront présents avec l'adresse de leur site Internet que nous vous encourageons à visiter pour mieux les connaître.



### LES QUARANTE MOLONS

La Royale Moncrabeau " Les Quarantes Molons " est probablement la société folklorique et philanthropique la plus ancienne de la Wallonie.

Fondée en 1843, la Royale Moncrabeau est une société " chantante qui conjugue Plaisir et Charité ! " Ils sont aussi connus pour leur célèbre concours de Menteries.

*<http://www.royalemoncrabeau.be>*



### LA FRAIRIE DES MASUIS ET COTELIS JAMBOIS

C'est un groupe de danses wallonnes aux origines historiques qui fait connaître celles-ci en Belgique et dans le monde. La Frairie assure de nombreuses prestations locales et régionales, sans oublier une participation régulière aux fêtes folkloriques flamandes. Elle représente souvent la Wallonie à l'Européade du Folklore.

*<http://www.masuis.be/>*



### LES ECHASSEURS

Groupe célèbre pour ses combats lors des fêtes de Wallonie, il fête cette année ses 600 ans. Le terme "Echasseur" appartient à notre français régional et dialectal et provient du wallon "chacheu" qui désigne le joueur sur échasses. Ce type de combat constitue la plus curieuse et aussi l'une des plus anciennes coutumes du folklore de la ville de Namur comme en témoigne une ordonnance communale de 1411, attestant qu'à cette époque cette pratique était déjà solidement implantée dans la cité mosane.

*<http://www.echasseurs.org/>*



### LES ALFERS

Le jeu du drapeau est un exercice splendide. Actuellement, dans les fêtes namuroises, il est exécuté à la fois par plusieurs Alfes, en costume du XVIIe siècle. Il s'exécute au son d'un vieil air traditionnel qui semble remonter au XVIIIe siècle. Le jeu traditionnel de Namur pratiqué avec de grands drapeaux ne présente pas de figures lancées comme ses homologues italiens. Depuis 2007, un deuxième jeu plus aérien a été développé et celui-ci permet aux alfers de lancer leurs drapeaux de plusieurs manières possibles. Cet art a encore de beaux jours devant lui.

*<http://alfers.jimdo.com/>*

# ECHOS D'ECOLE

## Fancy-fair 2011 avec le Petit Prince...

Le thème du spectacle était « Le petit Prince m'a dit... ». Chaque classe a donc été à la découverte d'une planète : l'amour, les couleurs, l'amitié,.... Tout au long des 4 heures de spectacle, Mme Vanheule, transformée en maîtresse de cérémonie, nous a présenté avec les enfants ces différentes planètes par le chant, la danse ou des scénettes. Comme chaque année, parents, grands-parents, tatie, tonton ou marraine étaient émerveillés de voir leur petit bout ou grand enfant sur scène.

Ensuite, les diverses activités proposées à l'école ont attiré les enfants pour un agréable moment de détente ! Les adultes pouvaient quant à eux profiter du soleil autour d'un verre

ou d'une brochette.

Pour la réussite d'une telle journée, tout le monde a dû mettre la main à la pâte. Un tout grand merci à tous ceux, qui, de près comme de loin, ont apporté aide et soutien. MERCI !



Suite p. 18 ▶



Le règlement communal sur l'organisation des brocantes précise que « les exposants sont tenus de procéder soigneusement, en fin de brocante, au nettoyage de leur emplacement et d'emporter tous leurs déchets, cartonnages, papiers et autres emballages ».

Les redevances sur le nettoyage de la voie publique, l'enlèvement des versages sauvages et l'enlèvement des sacs non réglementaires sont prévues en cas d'inexécution (Conseil communal du 28.06.2010). Elles concernent notamment :

- ♦ l'enlèvement de sacs ou récipients abandonnés : 125,00 € par sac ou récipient d'une capacité supérieure à 30 litres, 250,00 € pour deux sacs ou récipients d'une capacité supérieure 30 litres et au delà jusqu'au premier mètre cube, ensuite 125,00 € par mètre cube supplémentaire entamé.
- ♦ l'enlèvement d'objets encombrants, gros emballages, ... abandonnés : 250,00 € jusqu'au premier mètre cube et 125,00 € par mètre cube supplémentaire entamé.

En outre, toute infraction aux règlements communaux peut faire l'objet d'une amende administrative. Les agents constatateurs veilleront à l'application de ces prescriptions.

Ces dispositions sont également applicables aux riverains qui en profiteraient pour présenter de manière illicite sur la voie publique des résidus de quelque nature qu'ils soient.

Toute infraction aux dispositions reprises ci-dessus est punissable de peines de police.

## **Eric Balfroid**

### **ARTISAN FERRONNIER**

 Grilles - Portails

 Garde-corps

 Restauration



Pergolas 

Arceaux 

Automatisation 

**Rue Bout du Village 69**  
**5020 TEMPLoux**

**081/56.99.37**

**0479/48.34.00**

## Visite à la chocolaterie Côte d'Or

Les élèves de 1ère année de Mme Valérie vous racontent leur visite à l'usine Côte d'Or. Ils en gardent un merveilleux souvenir et les parents aussi car ils ont reçu un super colis plein de chocolat ! Le vendredi 29 avril, nous sommes allés visiter la chocolaterie Côte d'Or avec la classe de madame Foncoux. Nous avons mis une charlotte sur la tête pour ne pas qu'il y ait des cheveux dans le chocolat. Nous avons dû mettre aussi un tablier. C'est une question d'hygiène. Après, nous sommes rentrés dans un temple aztèque. Un capitaine nous a parlé de l'histoire du chocolat qui, au début, n'était pas aimé, il était fort amer. Puis, ils ont rajouté de la crème, de la vanille et du sucre. C'est devenu une bonne boisson appréciée de tous.

Nous sommes allés dans un galion espagnol qui transporte des sacs de fèves de cacao et de l'or.

Puis, dans une ancienne boutique Côte d'Or. Nous avons vu des moules de différentes formes : des tablettes de chocolat, l'éléphant Côte d'Or et des cabosses.

Après la visite du temple, nous sommes allés dans la cuisine pour faire une plaquette de chocolat. Miam, nous avons vu du chocolat qui coule. Une dame nous montre des fèves de cacao et un moule.

Elle a versé du chocolat dans le moule. Elle a tapoté le moule pour que les bulles éclatent et pour qu'il y ait du chocolat dans les coins. Voilà, il y a du chocolat partout. Elle a mis le chocolat dans le frigo pour qu'il durcisse. Elle a démoulé une tablette de chocolat. Elle l'a emballée dans du papier aluminium. Elle a pris une boîte de chocolat comme exemple et un carton d'emballage que nous avons dû décorer.

Ca y est, on peut commencer. Nous attendons chacun notre tour pour avoir du chocolat dans notre moule. Nous tapotons le moule pour que le chocolat aille bien partout et pour que les bulles d'air éclatent. Puis, nous colorions le carton d'emballage pour qu'il soit très beau. La dame a mis le chocolat sur du papier aluminium. Elle va nous expliquer comment emballer les tablettes. Et nous le faisons comme il faut. Nous refermons notre jolie boîte de chocolat. Voilà, nous avons fini, elles sont MA-GNI-FI-QUES !

Et dedans, il y a du bon chocolat Côte d'Or. Miam ! Nous sommes prêts à repartir. Nous avons passé une belle journée au temple du chocolat.

Et après avoir mangé du chocolat... on se lave les dents !

Les 1ères années ont eu une animation sur les dents. Après avoir appris le nom des dents, les différentes sortes de dents, comment se formaient les caries, comment bien se brosser les dents,... Ils ont ensuite répondu à un petit quizz pour savoir s'ils avaient bien tout compris. Puis, ils ont joué à trier les bonnes et mauvaises collations. Enfin, ils ont pris un détecteur de tartre... rouge ! Ils ont pu se rendre compte ainsi, à quel point il y avait du tartre sur leurs dents. Du coup, ils se sont appliqués à bien se brosser les dents 3 minutes et... partout ! Une photo avant-après leur a prouvé à quel point c'était important de se laver les dents... surtout après avoir mangé du bon chocolat ! Ils sont retournés avec une trousse de toilette, un dentifrice et une brosse à dents pour continuer leurs efforts à la maison !



Catherine Brunatto  
ARCHITECTE PAYSAGISTE



[www.catherinebrunatto.be](http://www.catherinebrunatto.be)  
[info@catherinebrunatto.be](mailto:info@catherinebrunatto.be)

Rue Bout du Village 69 Temploux  
081 / 56 99 37 0476 / 96 39 96

## MASSAGE BIEN-ÊTRE

*Vivre en harmonie, ressentir  
et lâcher prise, se dire et se construire,  
sourire à la vie en soi...*

**Amélie Fiasse**  
Massothérapeute  
0498/39.27.69

Ce massage s'adresse à toute personne (homme ou femme) désirant prendre soin d'elle pour une détente musculaire et mentale, retrouver l'énergie, dans le respect de chacune, qu'elle soit sportive, enceinte, âgée, malade, fatiguée, en bonne santé.



« Soyez un bon compagnon pour vous-même » J. Salomé

# 2,00% + 0,50%

compte d'épargne  
**I-Plus Welcome**  
optez pour un  
rendement au top

Avec le compte d'épargne **I-Plus Welcome** d'AXA, vous optez pour un rendement au top pour votre épargne mais aussi pour un partenaire stable qui pense consciencieusement sur le long terme.

**Pendant six mois** à dater d'un premier nouveau versement de minimum 15.000 euros, vous bénéficiez d'un **taux de base de 2%** sur base annuelle.

Et ce n'est pas tout, chaque versement effectué pendant cette période de six mois que vous laisserez en compte durant douze mois consécutifs sur votre I-Plus Welcome, profitera en outre d'une prime de **fidélité légalement garantie de 0,50%** sur base annuelle.

Après cette période de six mois suivant le premier versement, vous bénéficiez immédiatement des tarifs I-Plus en vigueur à ce moment-là. Les primes de fidélité quant à elles continuent à courir jusqu'à la fin de la période de douze mois.

**Offre valable pour de nouveaux versements. Solde minimum exigé de 15.000 euros**, solde maximum autorisé de 500.000 euros.

**Offre temporaire** applicable exclusivement aux comptes I-Plus Welcome ouverts **entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 août 2011** (suite à la prolongation de l'offre) et sur lesquels le premier versement arrive durant cette même période chez AXA Banque, sauf clôture anticipée.

**Offre soumise à conditions.** Réservée au groupe cible défini dans le document d'information. **Pour obtenir davantage d'information et le document d'information complet, surfez sur [www.axa.be](http://www.axa.be) ou rendez-vous chez:**

## Bureau REMACLE R.

agent Axax Banque no cash

Rue Carrière Garot, 15 à Temploux

081/56 69 86 ou 081/56 77 19

[rudi.remacle@portima.be](mailto:rudi.remacle@portima.be)

Ouvert du lundi  
au vendredi  
de 9h à 12h30  
et de 15h à 18h.  
Fermé le mercredi  
et le vendredi  
matin

AXA Bank Europe sa, Boulevard du Souverain 25, 1170 Bruxelles.  
BIC: AXABBE22 - N° BCE : TVA BE 0404 476 835 RPM Bruxelles -  
CBFA 36705 A

**réinventons /**  
le compte d'épargne



706.1157 - 0611